Madame Françoise **PIROT**

Monsieur Guy **MASSEBEUF**

182 Contour de l'église

59173 EBBLINGHEM

Tel : 03 28 43 28 43

Port : 06 08 06 06 88

où : 06 75 21 99 96

e-mail : gmassebeuf@free.fr

Ebblinghem le 13/05/2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur Patrice GILLIO

Je reviens vers vous suite à notre entretien du 13/05/2019 concernant le projet « Noréade » d'assainissement de notre commune.

Comment sommes nous concernés par ce projet ?

Il me semble que c'est une évidence, à la fois pour notre Commune et pour la pollution qui intoxique nos pâturages et nous même.

Le sujet a déjà été évoqué et constaté, à plusieurs reprises, avec Noréade.

En effet, nous sommes éleveurs de Chevaux de Sport de Haut Niveau.

Ils vivent dans nos pâtures et leur alimentation se compose, en grande partie, de l'herbe qui y est produite.

Pour cela, nous avons fait effectuer le drainage de toutes nos parcelles pour améliorer la production.

Mais la pollution que nous subissons est dramatique. L'un de nos chevaux en a été victime en ?

Cette pollution provient de :

-1°) Un écoulement des eaux qui commence dans le « chemin perdu » en récupérant les eaux qui s'écoulent des maisons du « chemin des loups » et du sur-plus de l'écoulement de la mini-station du lotissement situé à l'angle du « chemin perdu » et de la route de Staple.

-2°) le second endroit récupère les écoulements des Fosses septiques et du local des oies des lots 53 et 54. Un accord amiable a été pris avec l'ancien propriétaire du lot 53 afin de faire passer un deuxième tuyau d'écoulement de sa station qu'il a enterré dans notre pâture. Cela a été une des solutions pour éviter que toute cette eau polluée détrampe notre herbe. Il faut savoir qu'il n'était plus possible de passer, à cet endroit, avec un tracteur à 4 roues motrice. Je me suis embourbé !!!!!

C'est sans commentaire !

-3°) Ce tuyau enterré a un départ inconnu. Il est, censé, récupérer les eaux usées des maisons qui sont situées le long du « sentier de l'église » et la « route de Staple ». Il est dans le sol, pour une partie, et traverse le verger. Il est matérialisé par un regard. Il continu, en suite, sous le jardin de Monsieur Lagache afin d'aller finir dans la Beck. (Photo ci jointe)

En ce qui concerne le Procès Verbal de Remembrement de la Commune d'Ebblinghem, page 174, je vous joint une photocopie.

Il fait apparaître la présence d'un demi-fossé, de 4 a 75, situé sur l'ancienne section B 637 qui est l'objet contesté de la pollution déjà signalée et constatée, à plusieurs reprises, par Noréade.

Il confirme, aussi, la création de la Servitude de Curage et Faucardement le long de la Longue Beck sur la parcelle ZB 17.